

CHATS ET CHIENS ERRANTS QUE FAIRE ?



Un service du bien-être animal existe dans votre commune !!!

Votre commune prend en charge la stérilisation et les soins urgents, il vous suffit de prévenir le service du bien-être animal. En agissant ainsi, nous pourrons arrêter la prolifération des chats et chiens errants, un mieux pour tous !

LES REFLEXES À AVOIR SI VOUS TROUVEZ UN CHAT OU UN CHIEN ERRANT DANS LA NATURE OU DANS VOTRE JARDIN :

Chat errant ou blessé :

- Si vous pouvez l'attraper, placez le dans une cage couverte d'une couverture pour le calmer et rendez vous gratuitement chez un vétérinaire pour savoir s'il est pucé. Si ce n'est pas possible, **sur votre appel au bien-être animal de la commune**, un bénévole viendra le trapper.
- Si le chat n'est ni pucé ni stérilisé, la commune se chargera de la stérilisation et soins urgents.
- Il sera placé en famille d'accueil via une association s'il est adoptable ou pourra l'être. Sinon, il sera remis sur son territoire.

Envie d'aider, de participer ?
0470 24 06 62

Chien errant ou blessé :

Les communes de notre région travaillent en collaboration avec le refuge Tierheim de Schoppen. On agira de même qu'avec les chats, qui seront placés au refuge en attendant de retrouver leur propriétaire ou une famille adoptante, si l'animal n'est pas pucé ou s'il n'y a pas de réclamation .

Services du bien-être animal : **Malmedy** : 080 79 96 45 ou 080 79 96 61

Waimes : 080 68 91 77

Stavelot : 080 29 29 13

En dehors des heures d'ouverture des bureaux, et en cas d'urgence, appelez votre vétérinaire.

Mais si vous trouvez un animal sauvage, contactez :

-le **CREAVES** le plus proche : SOURBRODT 0489 52 27 77

THEUX 0496 76 83 55

-**RESCUE SQUAD BELGIUM** (WAIMES) 0491 28 32 82 ou les pompiers de votre commune.

Gardez ce feuillet, il vous sera peut-être utile un jour ! Merci pour eux.